

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-deux, le 10 novembre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
15

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Aurélien MEROT - Mme Sabrina REISS - M. Benoît RINGENBACH - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ (à partir du point 4.) - M. Luc RIEFFEL - M. Jean-Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers
présents
15

Absent excusé et non représenté : /

Absents : /

A donné procuration : /

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

5. Fête des Seniors

Madame Brigitte OSTERTAG, adjointe, indique que la fête des seniors aura lieu le dimanche 8 janvier 2023 dans la salle polyvalente. Elle propose de confier l'organisation du repas au traiteur du Bollwerk - Auberge du Boucher, l'animation à GIANNI LIBERTY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de retenir le menu à 30,-€/personne proposé par le traiteur du Bollwerk - Auberge du Boucher,
- **décide** de confier l'animation à GIANNI LIBERTY pour un coût estimé à environ 550,-€,
- **décide** que l'ensemble des frais concernant l'organisation de la fête des seniors seront imputés à l'article 623.

BRUEBACH le 17 novembre 2022

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



Accusé de réception en préfecture
068-216800557-20221121-DCM101122_5-DE
Date de télétransmission : 21/11/2022
Date de réception préfecture : 21/11/2022